Le Code de l’Éco-Guerrier

06/09/2013 à 23h00

> ***Règle n° 1 : Personne ne doit être blessé. Personne. Même pas soi-même.***
> ***Règle n° 2 : Ne vous faites pas prendre.***
> ***Règle n° 3 : Si vous vous faites prendre, vous vous retrouverez tout seul. Personne ne versera votre caution. Personne ne vous prendra un avocat. Personne ne paiera vos amendes.***
> ***Règle n° 4 : L’Éco-Guerrier agit seul, ou avec un ou deux vieux camarades de confiance qu’il connait depuis des années.***
> ***Règle n° 5 : L’Éco-Guerrier ne met en place aucun réseau, ne crée aucun club ou parti ou organisation de quelque type que ce soit. Il ne compte que sur lui-même (ou parfois elle-même) et sa petite cellule de deux ou trois activistes, jamais plus.***



Edward Abbey, “*Hayduke est vivant !*” – 1990